

**DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES ETUDIANTS (FSDIE)**

L'ASSEMBLEE PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA DELIBERATION A DISTANCE DU 4 MARS 2021,

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les directives ministérielles liées à la situation de confinement due à la pandémie de covid19,

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 06 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

PRESENTATION DU PROJET

La commission FSDIE s'est réunie les 23 et 25 février 2021 pour étudier les demandes de subventions des associations.

Vu la présentation de Monsieur le Président Provisoire de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter la répartition du FSDIE d'un montant de 39 499 € entre 15 projets d'associations étudiantes telle que présentée ci-dessous :

Association	Projet	Domaine du projet	Montant budget projet	Montant demandé par l'association à l'Université	% demandé par l'association	Montant proposé par la Commission FSDIE pour l'UCA	Observation
MAISON DES SOLIDARITES ETUDIANTES AUVERGNE	Distributions hebdomadaires de produits de 1er nécessité	Solidarité	1 880,00 €	400,00 €	21%	400,00 €	
UNIFAIR	Fair ton panier	Solidarité	5 851,00 €	750,00 €	13%	750,00 €	
BLOC SANTE	Navette concours PASS/LAS/PACES 1ER semestre	Autre	4 850,00 €	754,00 €	16%	754,00 €	
LIEU'TOPIE	Handicap et Inclusivité	Handicap	1 350,00 €	756,00 €	56%	756,00 €	
CULTIVE TA PASTILLE	Wakeboard	Sport	4 740,00 €	1 000,00 €	21%	1 000,00 €	
UNIFAIR	Quinzaine du commerce équitable	Citoyenneté	4 000,00 €	1 000,00 €	25%	1 000,00 €	
DOCT'AUVERGNE	BD étudiante	Cohésion étudiante	5 900,00 €	1 300,00 €	22%	1 300,00 €	
LIEU'TOPIE	Bien être et soins	Santé/Prévention	3 160,00 €	1 440,00 €	46%	1 440,00 €	sous réserve de recevoir les nouveaux devis
LIEU'TOPIE	Renouvellement de la Communication Visuelle	Autre	2 740,00 €	1 418,00 €	52%	0,00 €	Fonctionnement et pas projet
Lysias	Concours de plaidoirie et d'éloquence	Cohésion Etudiantes	8 300,00 €	1 700,00 €	20%	1 700,00 €	sous réserve de recevoir le devis complémentaire
Radio Campus	Campus à l'oreille	Cohésion étudiante	14 823,00 €	4 800,00 €	32%	4 800,00 €	
FEDEA	Agoraé- Produits Frais-Hygiène et Culture	Solidarité	70 984,00 €	12 968,00 €	18%	12 968,00 €	
FEDEA	R.E.D.A (Recueil Etudiant des Droits Académique)	Solidarité	2 841,00 €	2 841,00 €	100%	2 557,00 €	Pas de financement de 100 %
BLOC SANTE	Navette concours PASS/LAS/PACES 2eme semestre	Autre	9 144,00 €	7 344,00 €	80%	7 344,00 €	
ENVIE D'AUVERGNE	Auvergne Tour 2021	Cadre de vie	75 622,00 €	12 000,00 €	16%	2 730,00 €	Pas de financement du tout voiture et pas financement supérieur aux acteurs des territoires
			216 185,00 €	50 471,00 €	23%	39 499,00 €	

Membres en exercice : 71

Votes : 46

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président Provisoire,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : AssProv UCA
 DELIBERATION A DISTANCE 2021-03-04-03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.